

Termes de référence

RECRUTEMENT D'UN CABINET/ DE CONSULTANTS POUR MENER UNE ETUDE DE FAISABILITE D'UN CENTRE D'INCUBATION AGRICOLE

AJIR NIOMBATO
Programme CAIRS
Adresse : Quartier Diamagueune, Sokone, Fatick, Sénégal
Email : j_bassama@hotmail.com

07/09/2022

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le programme Partenariat pour l'Emploi et Renforcement des Petites et Moyennes Entreprises, financé par le BMZ et mis en œuvre par la GIZ, a réalisé en mars 2020 un état des lieux des associations, unions, plateformes, petites et moyennes entreprises agricoles, localisés dans les différentes régions du Nord, du Centre et du Sud du Sénégal. Ceci s'est traduit par des visites de terrain chez les structures identifiées, un recensement des besoins et une évaluation rapide de leurs caractéristiques et potentiels à contribuer aux cibles du programme et de sa composante Cluster.

Cette proposition répond à la nécessité de renforcer les capacités de mise en œuvre d'AJIR à développer son projet CAIRS en 3 étapes, couplant Formation/Incubation/Structuration, afin de faciliter l'émergence d'entrepreneurs ruraux et de lancer une dynamique locale. C'est sur ce rôle d'animation et de structuration que l'association AJIR voit des cohérences avec les approches adoptées par la composante Cluster.

En effet, c'est ce rôle d'animation que le Programme considère comme une porte d'entrée essentielle dans la mise en place des conditions nécessaires à l'amélioration du climat des affaires, de l'accès à l'emploi et à des techniques innovantes pour une réelle durabilité économique et environnementale.

II. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION AJIR -NIOMBATO ET DU CENTRE CAIRS

L'association AJIR Niombato a été créée en 2016 et œuvre dans l'accompagnement des populations vulnérables, principalement les jeunes ruraux à développer des initiatives au niveau local dans le domaine de l'agriculture. Dans cette dynamique AJIR-Niombato a créé le centre CAIRS qui déroule différents programmes de formations en agriculture, dont un Certificat de Spécialité Producteur Horticole.

Depuis octobre 2020, 150 jeunes ont été formés au niveau de CAIRS. Le centre s'étend sur 3 Ha, comportant des parcelles agricoles, 3 puits, 1 petit poulailler. Deux types d'irrigation sont mis en place, 1 Ha de goutte-à-goutte et ½ Ha en aspersion.

Objectif général AJIR : Promouvoir et accompagner le projet CAIRS dans certains éléments de sa stratégie qui suit le chemin formation, incubation, accompagnement.

Objectifs spécifiques :

- Développer une offre de formation professionnelle agricole tournée vers l’entrepreneuriat (Centre CAIRS)
- Développer une plateforme d’incubation pour les personnes formées
- Accompagner les jeunes dans la création de leurs activités
- Développer un cadre d’échange sur les pratiques agricoles avec les acteurs de la région

La vision de AJIR Niombato :

Les contraintes liées à l’entrepreneuriat rural étant de plusieurs ordres, AJIR Niombato, par le projet CAIRS (Centre Agricole pour l’Initiative Rurale de Sokone), cherche à développer une stratégie en 3 étapes couplant Formation/Incubation/Structuration afin de faciliter l’émergence d’entrepreneurs et de lancer une dynamique locale.

- La première étape est la formation des jeunes aux pratiques agricoles couplées à la transformation agroalimentaire à petite échelle pour optimiser la création de valeur ajoutée
- La seconde étape est l’incubation des jeunes afin de faire la preuve de leurs compétences techniques et managériales
- La troisième étape est celle de la finalisation du projet d’entreprise pour les jeunes incubés et l’accompagnement vers la recherche de financements. Cette étape se focalisera, au fur et à mesure du développement des entreprises, sur la structuration de celles-ci au sein de coopératives agricoles.

Engagement vis-à-vis de l’environnement :

Le Niombato étant une région naturelle avec une grande biodiversité, AJIR se sent très concerné par la préservation des écosystèmes naturels. La formation dispensée à CAIRS a dès le début intégré des modules concernant la connaissance et la maîtrise des itinéraires agroécologiques.

A ce titre, un projet de parcelle agroécologique intégrée à une petite production avicole est en cours d'expérimentation au niveau de CAIRS. Si les pratiques au niveau du centre s'apparentent plus au concept d'« agriculture raisonnée », l'objectif à terme est de faire une transition vers un modèle d'exploitation axé sur les pratiques agroécologiques.

Montée en puissance des activités du centre CAIRS :

Le centre CAIRS après avoir réussi le lancement de ses activités de formation en 2020 a reçu son accréditation de la part du Ministère de la formation professionnelle en 2022. L'objectif est de développer les activités d'incubation qui est la deuxième phase dans la stratégie globale du centre. Le but étant de pouvoir permettre à certains jeunes formés au niveau du centre de bénéficier d'un système d'incubation afin de mieux les préparer à devenir des entrepreneurs agricoles. Le Centre CAIRS souhaite être accompagné dans la réflexion sur la structuration de son futur centre d'incubation agricole.

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Face à la mobilisation des fonds et la mise en place des investissements du projet CAIRS, AJIR-Niombato a pu bénéficier de l'accompagnement de la GIZ à travers le programme SI-Jobs. Ainsi, l'association souhaite conduire une étude détaillée visant à rendre compte de la faisabilité technique, financière et organisationnelle d'un centre d'incubation agricole.

L'étude doit comprendre essentiellement trois (03) composantes :

- 1) **Proposition d'une structuration du centre en termes de gouvernance et d'organisation à même d'assurer son bon fonctionnement et en accord avec le cadre légal actuel.**
- 2) **Le dimensionnement en infrastructures et en équipement du centre d'incubation sur une surface de dix (10) hectares ;**
- 3) **L'élaboration d'un plan d'investissement et de fonctionnement, afin de tendre vers l'autonomisation financière du centre ;**

C'est dans ce cadre que cette étude sera menée afin de mesurer le degré et les conditions de faisabilité de ces différentes composantes. Ainsi, cette étude est une partie intégrante et essentielle du projet de création d'un centre d'incubation, elle permettra un cadrage des réels besoins techniques, financiers, organisationnels et structurels à déterminer.

IV. OBJECTIFS DE L'ETUDE

Ce présent document est rédigé afin de recruter un bureau d'étude capable de conduire et de réaliser une étude complète, détaillée et précise d'avant-projet afin de rendre compte de la faisabilité technique, financière, sociale, organisationnelle, structurelle et environnementale d'un centre d'incubation agricole.

Il s'agira pour le Bureau d'étude de :

- 1) Faire un diagnostic des offres d'incubation agricoles au Sénégal et dans la sous-région
- 2) Identifier les filières agricoles porteuses à inclure dans le centre d'incubation en cohérence avec la région du Niombato
- 3) Proposer un modèle de gouvernance et d'organisation du centre y compris les liens avec les acteurs du territoire ;
- 4) Elaborer un parcours d'incubation en s'inspirant des modèles existants et en tenant compte des objectifs du centre et du contexte.
- 5) Proposer un coût du projet et développer un modèle financier bancable ;
- 6) Proposer un plan d'aménagement alliant fonctionnalité, sécurité, durabilité, et aboutissant à un Avant-Projet Sommaire¹ (APS) ;
- 7) Elaborer le dossier d'Avant-Projet Détaillé² (APD) incluant devis estimatif et dossier d'appel d'offres (DAO) de construction du centre ;

¹ Avant-Projet Sommaire : Document qui donne les grandes lignes de la conception fonctionnelle, architecturale et technique de l'ensemble d'une opération d'investissement.

² Avant-Projet Détaillé : Ensemble des études de base permettant de définir les caractéristiques principales d'un projet.

✧ **Documents disponibles :**

Dans le cadre de l'étude, le CAIRS partagera avec le bureau d'étude les résultats d'une étude portée sur :

- **L'analyse de la demande en formation professionnelle et inventaire du système d'acteurs du développement agricole et territorial.**

V. PORTEE DE L'ETUDE :

❖ **Faisabilité technico-économique et organisationnelle**

a- Résultats attendus

De façon spécifique, le bureau d'étude devra ressortir à travers ses résultats :

- Une analyse technique du processus d'installation du centre d'incubation ;
- Une proposition de modèle de centre avec un modèle d'organisation ;
- Une analyse des capacités techniques et organisationnelles à mettre en place pour la réussite du projet
- Une proposition d'une stratégie et des liens que le centre doit tisser avec les acteurs locaux afin de renforcer son action.

b- Tâches du consultant

Le bureau d'étude, devra entreprendre pour la faisabilité technique une étude détaillée des points suivants :

- Passer en revue la structure de gestion et l'organisation actuelle d'AJIR et de CAIRS et commenter sur le caractère adéquat du personnel existant et sur les éventuels besoins futurs en ressources humaines ;
- Identifier les problèmes et les risques susceptibles de menacer la durabilité opérationnelle du projet et recommander des moyens de minimiser les effets de tels risques sur les opérations du projet.
- Proposer un planning opérationnel de mise en œuvre du projet ;
- Faire un benchmarking sur des modèles similaires existants (modèle de gestion, points forts et limites)

- Réfléchir sur un parcours d'incubation optimal en s'inspirant de l'existant et intégrant les objectifs du projet et les réalités du milieu
- Proposer une stratégie exit pour les stagiaires en fin d'incubation facilitant leur insertion dans la vie professionnelle
- Evaluer les capacités et le potentiel de AJIR à abriter un tel dispositif
- Analyser l'offre et la demande sur le marché en termes de formation ou d'incubation agroécologique
- Identifier les clients potentiels/stagiaire et leurs attentes vis-à-vis du centre ;
- Proposer une stratégie ou un modèle d'incubation (une offre) répondant aux attentes des clients ;
- Identifier de potentiels partenaires publics, parapublics ou privés du centre
- Evaluer les coûts prévisionnels du projet (investissement et fonds de roulement) pour chaque composante du projet ;
- Développer le modèle financier en une proposition bancable, visant l'autonomisation financière du centre ;
- Etablir un plan d'affaire avec compte d'exploitation pluriannuel prévisionnel (05 ans), une analyse financière de tous les scénarii
- Déterminer les conditions de rentabilisation et de pérennisation du centre selon les différents scénarii (seul, avec partenaires...)

VI. METHODOLOGIE DE L'ETUDE :

1- Atelier n°1 de cadrage de l'étude :

L'étude débutera par l'organisation d'un atelier de cadrage entre les deux parties (le contractant et le contracté). Cet atelier permettra d'abord au contractant de rappeler les objectifs et les résultats attendus de cette étude et ensuite, permettra au contracté de présenter son équipe ainsi que la méthodologie proposée. Au terme de cette journée, toutes les orientations spécifiques seront déterminées et une feuille de route sera validée conjointement entre les deux parties.

2- Etude de marché

Il s'agira ici de collecter les informations essentielles à la création d'un centre d'incubation agricole dans la région naturelle du niombato, d'identifier les avantages et surtout les potentiels risques d'un tel projet. Mais aussi de déterminer les potentielles perspectives de développement émanant de la création du centre.

➤ **Analyse de l'offre et de la demande :**

L'objectif de cette analyse sera de déterminer à partir d'une revue de la bibliographie et des missions sur le terrain, les données quantitatives de l'offre et de la demande en structure d'incubation agricole au niveau du Niombato et par extension au niveau de la zone centre.

Il s'agira dans un premier temps de déterminer ou d'examiner l'offre existante sur le marché : quels types de centres, comment fonctionnent-ils ? quelles sont les durées d'incubation ? et pour quelle catégorie sociale ?

Et dans un second temps de voir quels types de services sont proposés aux personnes incubées (formation gestion, capacitation etc.) et de définir les différentes filières sur lesquelles porterons les offres de formation.

Donc, l'analyse permettra globalement d'identifier :

- **l'offre de formation dans la zone centre ;**
- **les types de formations disponibles ;**
- **le coût de ces formations ;**
- **les filières à pourvoir ;**
- **les besoins en formation agricole dans la zone ;**
- **les principaux cibles** (jeunes, femmes, entrepreneurs agricoles, professionnels de l'agro etc.).

3- Atelier n°2 de restitution et de pré-validation de l'étude

Après que les informations essentielles de l'étude soient rassemblées et analysées par le bureau d'étude, il organisera un atelier de restitution des résultats. L'analyse de ces derniers permettra aux deux parties de faire une mise au point des résultats obtenus après étude et à l'issue, le contractant pourra pré-validé les résultats de l'étude, ou, au besoin, le contracté complétera ses informations.

Ainsi, le bureau d'étude présentera :

- **les paramètres de faisabilité du centre d'incubation (en prenant en compte les opportunités et les contraintes) ;**
- **le dimensionnement en infrastructures et en équipement ;**
- **l'élaboration d'un plan d'investissement et de fonctionnement ;**

- l'élaboration d'une structure de gestion et de gouvernance ;
- l'élaboration d'un plan d'affaire.

4- Atelier n°3 de validation de l'étude :

Cet atelier de validation marquera la fin des activités de l'étude et devra se solder par la présentation et le dépôt des livrables suivants :

- **note méthodologique et feuille de route ;**
- **rapport de l'étude de faisabilité ;**
- **rapport de l'étude technique ;**
- **rapport de l'étude du plan d'affaire ;**
- **rapport de mise en œuvre de l'étude.**

VII. CONTENU DE LA PROPOSITION

Les soumissionnaires doivent fournir les éléments suivants :

- Une **offre technique** présentant le contenu général de la mission, les objectifs, l'approche méthodologique (ainsi que le plan d'action) pour le déroulement de la tâche de consultance, les outils méthodologiques qu'il/elle compte utiliser, la liste détaillée de ses besoins (matériels, ressources humaines, ...) ;
- Une **offre financière** présentant le coût détaillé de la prestation.
- D'au moins une **attestation de bonne exécution** d'un service similaire ;
- La **liste du personnel** qui interviendra dans cette étude avec leurs CV signé ;

PROFIL DE L'EQUIPE DE CONSULTANTS

Le bureau d'étude devra comprendre :

1. Un agro économiste Expert formation et entrepreneuriat agricole :

- Au moins 3 années d'expériences dans les études de faisabilité technico-économique financière et d'élaboration de projets associatifs d'investissement agricole ;

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle ou d'un Bac+5 (au minimum) en économie, agroéconomie, en gestion ou dans une discipline assimilée ;
- Avoir une expérience confirmée dans l'accomplissement de missions similaires avec succès au Sénégal, de préférence dans la région du Sine Saloum, ou une expérience au sein d'institutions internationales de développement dans le domaine de l'analyse de faisabilité de projets agricoles orientés formation et incubation ;
- Avoir une connaissance approfondie de l'environnement socio-politique, économique et commerciale du Sénégal ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des institutions d'appui au développement des PME et de promotion des investissements dans le secteur agricole au Sénégal.

2- Un expert socio économiste expert en gouvernance des institutions

- Être titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle ou d'un Bac+5 (au minimum) en économie, planification, gestion ou dans une discipline assimilée
- Avoir au moins 3 années d'expériences dans la conduite d'études d'entreprises agricoles, gestion des associations, en andragogie ou dans un domaine connexe ;
- Avoir une connaissance approfondie de l'environnement socio-politique, économique et commerciale du Sénégal ainsi que de l'organisation et du fonctionnement des institutions d'appui au développement des PME et de promotion des investissements dans le secteur agricole au Sénégal.
- Avoir une expérience confirmée dans l'accomplissement de missions similaires avec succès au Sénégal, de préférence dans la région du Sine Saloum, ou une expérience au sein d'institutions internationales de développement dans le domaine de l'analyse de faisabilité de projets agricoles orientés formation et incubation ;
- De solides connaissances en économie rurale ;
- Connaissance ou maîtrise du Niombato serait un atout.

3- Un Expert de mise en place et dimensionnement d'installations agricoles :

- Etre titulaire d'un diplôme de Master ou etre ingénieur en génie civile, en génie rurale ou hydraulique ;
- Avoir 3 à 5 années d'expériences dans la mise en place ou l'installation de projets agricoles ;
- Avoir au moins une expérience dans la construction de centre d'incubation agricole.
- Expérience solide dans la conception et la réalisation de plans architecturaux à usage agricole/ éducatif (3 références minimum) ;
- Avoir au moins une année (1) expérience sur des projets de construction industrielle au Sénégal ;
- Au moins deux années expériences en contrôle et surveillance des travaux de construction ;
- Très bonne capacité de présentation et de négociation ; sement agricole ;

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Le pouvoir adjudicateur choisira l'offre régulière qu'il juge la plus avantageuse (après d'éventuelles négociations) en tenant compte des critères suivants :

Les propositions seront évaluées comme suit :

- La compréhension et l'interprétation des TdR (15%)
- La description de la méthodologie proposée et des actions envisagées. (15%)
- Le chronogramme de réalisation (15 %)
- La qualité de l'équipe d'experts proposée, qui doivent chacun rencontrer les exigences minimales requises (15%)

Ces deux éléments de la qualité méthodologique seront donc pondérés à 60% par rapport à la note globale qui sera attribuée à chaque soumissionnaire. Le critère prix comptera quant à lui pour 40% dans la note globale (comparaison des offres pour le critère prix suivant une règle de trois)

DUREE DE LA MISSION

Selon le profil, la durée de la mission varie. Ainsi, le tableau suivant donne le récapitulatif de la durée pour chaque expert :

Experts	Nombre de jours	
	Bureau	Terrain
Expert agro-economiste	14	8
Expert socio-éco/gouv	10	8
Ingénieur génie civil/rural	07	3

NB : la mission nécessitera des déplacements pour la collecte d'information, et les montants relatifs à l'hébergement, à la restauration et au transport des prestataires sont inclusifs dans les lignes qui seront définies dans le bordereau des prix.

CHRONOGRAMME

Etapes	Date limite
Publication des TdR	07 Septembre 2022
Pré-sélection des structures candidates	07 Octobre 2022
Sélection définitive	14 Octobre 2022
Démarrage des activités	17 Octobre 2022
Remise des livrables (conditionnant le paiement de la solde)	02 Décembre 2022

Dépôt des candidatures :

Les soumissionnaires doivent déposer leur dossier de candidature complet **au plus tard le Vendredi 30 Septembre 2022 à 23h59** aux adresses suivantes : j_bassama@hotmail.com et gayeoumyndao@gmail.com avec comme objet « DOSSIER DE CANDIDATURE ETUDE DE FAISABILITE CENTRE D'INCUBATION AGRICOLE ».